

Concordances des débuts d'années des calendriers musulman et hébraïque.

P. ROCHER, © INSTITUT DE MECANIQUE CELESTE ET DE CALCUL DES EPHEMERIDES – OBSERVATOIRE DE PARIS

En 2016 le calendrier perpétuel musulman et le calendrier hébraïque débutent le même jour, le lundi 3 octobre 2016.

L'année musulmane est l'année 1438 de l'hégire, c'est une année commune de 354 jours et de douze mois lunaires, elle porte le numéro 28 dans le cycle des 30 années lunaires du calendrier perpétuel et nous sommes dans le 48^e cycle de 30 ans de ce calendrier.

L'année hébraïque est l'année 5777, c'est une année commune et défective de 353 jours et douze mois lunaires, elle porte le numéro 1 dans le cycle de 19 ans des années luni-solaires du calendrier perpétuel et nous sommes dans le 305^e cycle de 19 ans de ce calendrier.

C'est un phénomène assez rare, le calendrier musulman étant purement lunaire alors que le calendrier hébraïque est luni-solaire. Cela se produit 66 fois entre l'origine du calendrier musulman en l'an 622 et l'an 3000 de notre ère. Cela s'est produit trois fois au XX^e siècle en 1953, 1984 et 1985 et cela se produira cinq fois au XXI^e siècle en 2016, 2051, 2081, 2082 et 2083.

La liste suivante donne les années de concordances entre l'an 622 julien et l'an 3000 grégorien.

L'année 331 de l'hégire débute le jeudi 15 septembre 942 julien et le jeudi 1 Tisseri 4703
L'année 332 de l'hégire débute le lundi 4 septembre 943 julien et le lundi 1 Tisseri 4704
L'année 432 de l'hégire débute le jeudi 11 septembre 1040 julien et le jeudi 1 Tisseri 4801
L'année 433 de l'hégire débute le lundi 31 août 1041 julien et le lundi 1 Tisseri 4802
L'année 533 de l'hégire débute le jeudi 8 septembre 1138 julien et le jeudi 1 Tisseri 4899
L'année 534 de l'hégire débute le lundi 28 août 1139 julien et le lundi 1 Tisseri 4900
L'année 666 de l'hégire débute le jeudi 22 septembre 1267 julien et le jeudi 1 Tisseri 5028
L'année 667 de l'hégire débute le lundi 10 septembre 1268 julien et le lundi 1 Tisseri 5029
L'année 735 de l'hégire débute le jeudi 1 septembre 1334 julien et le jeudi 1 Tisseri 5095
L'année 767 de l'hégire débute le jeudi 18 septembre 1365 julien et le jeudi 1 Tisseri 5126
L'année 768 de l'hégire débute le lundi 7 septembre 1366 julien et le lundi 1 Tisseri 5127
L'année 836 de l'hégire débute le jeudi 28 août 1432 julien et le jeudi 1 Tisseri 5193
L'année 868 de l'hégire débute le jeudi 15 septembre 1463 julien et le jeudi 1 Tisseri 5224
L'année 869 de l'hégire débute le lundi 3 septembre 1464 julien et le lundi 1 Tisseri 5225
L'année 969 de l'hégire débute le jeudi 11 septembre 1561 julien et le jeudi 1 Tisseri 5322
L'année 970 de l'hégire débute le lundi 31 août 1562 julien et le lundi 1 Tisseri 5323
L'année 1002 de l'hégire débute le lundi 27 septembre 1593 grégorien et le lundi 1 Tisseri 5354
L'année 1070 de l'hégire débute le jeudi 18 septembre 1659 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 5420
L'année 1071 de l'hégire débute le lundi 6 septembre 1660 grégorien et le lundi 1 Tisseri 5421
L'année 1103 de l'hégire débute le lundi 24 septembre 1691 grégorien et le lundi 1 Tisseri 5452
L'année 1171 de l'hégire débute le jeudi 15 septembre 1757 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 5518
L'année 1203 de l'hégire débute le jeudi 2 octobre 1788 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 5549
L'année 1204 de l'hégire débute le lundi 21 septembre 1789 grégorien et le lundi 1 Tisseri 5550
L'année 1272 de l'hégire débute le jeudi 13 septembre 1855 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 5616
L'année 1304 de l'hégire débute le jeudi 30 septembre 1886 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 5647
L'année 1305 de l'hégire débute le lundi 19 septembre 1887 grégorien et le lundi 1 Tisseri 5648
L'année 1373 de l'hégire débute le jeudi 10 septembre 1953 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 5714
L'année 1405 de l'hégire débute le jeudi 27 septembre 1984 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 5745
L'année 1406 de l'hégire débute le lundi 16 septembre 1985 grégorien et le lundi 1 Tisseri 5746
L'année 1438 de l'hégire débute le lundi 3 octobre 2016 grégorien et le lundi 1 Tisseri 5777
L'année 1474 de l'hégire débute le jeudi 7 septembre 2051 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 5812
L'année 1505 de l'hégire débute le samedi 4 octobre 2081 grégorien et le samedi 1 Tisseri 5842
L'année 1506 de l'hégire débute le jeudi 24 septembre 2082 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 5843
L'année 1507 de l'hégire débute le lundi 13 septembre 2083 grégorien et le lundi 1 Tisseri 5844
L'année 1539 de l'hégire débute le lundi 1 octobre 2114 grégorien et le lundi 1 Tisseri 5875
L'année 1606 de l'hégire débute le samedi 2 octobre 2179 grégorien et le samedi 1 Tisseri 5940
L'année 1607 de l'hégire débute le jeudi 21 septembre 2180 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 5941

L'année 1608 de l'hégire débute le lundi 10 septembre 2181 grégorien et le lundi 1 Tisseri 5942
L'année 1640 de l'hégire débute le lundi 28 septembre 2212 grégorien et le lundi 1 Tisseri 5973
L'année 1708 de l'hégire débute le jeudi 19 septembre 2278 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 6039
L'année 1709 de l'hégire débute le lundi 8 septembre 2279 grégorien et le lundi 1 Tisseri 6040
L'année 1740 de l'hégire débute le jeudi 7 octobre 2309 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 6070
L'année 1741 de l'hégire débute le lundi 26 septembre 2310 grégorien et le lundi 1 Tisseri 6071
L'année 1809 de l'hégire débute le jeudi 16 septembre 2376 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 6137
L'année 1841 de l'hégire débute le jeudi 4 octobre 2407 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 6168
L'année 1842 de l'hégire débute le lundi 22 septembre 2408 grégorien et le lundi 1 Tisseri 6169
L'année 1910 de l'hégire débute le jeudi 13 septembre 2474 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 6235
L'année 1942 de l'hégire débute le jeudi 1 octobre 2505 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 6266
L'année 1943 de l'hégire débute le lundi 20 septembre 2506 grégorien et le lundi 1 Tisseri 6267
L'année 1975 de l'hégire débute le lundi 7 octobre 2537 grégorien et le lundi 1 Tisseri 6298
L'année 2011 de l'hégire débute le jeudi 10 septembre 2572 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 6333
L'année 2043 de l'hégire débute le jeudi 29 septembre 2603 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 6364
L'année 2044 de l'hégire débute le lundi 17 septembre 2604 grégorien et le lundi 1 Tisseri 6365
L'année 2076 de l'hégire débute le lundi 5 octobre 2635 grégorien et le lundi 1 Tisseri 6396
L'année 2143 de l'hégire débute le samedi 6 octobre 2700 grégorien et le samedi 1 Tisseri 6461
L'année 2144 de l'hégire débute le jeudi 26 septembre 2701 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 6462
L'année 2145 de l'hégire débute le lundi 15 septembre 2702 grégorien et le lundi 1 Tisseri 6463
L'année 2177 de l'hégire débute le lundi 2 octobre 2733 grégorien et le lundi 1 Tisseri 6494
L'année 2244 de l'hégire débute le samedi 3 octobre 2798 grégorien et le samedi 1 Tisseri 6559
L'année 2245 de l'hégire débute le jeudi 23 septembre 2799 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 6560
L'année 2246 de l'hégire débute le lundi 11 septembre 2800 grégorien et le lundi 1 Tisseri 6561
L'année 2278 de l'hégire débute le lundi 29 septembre 2831 grégorien et le lundi 1 Tisseri 6592
L'année 2345 de l'hégire débute le samedi 29 septembre 2896 grégorien et le samedi 1 Tisseri 6657
L'année 2346 de l'hégire débute le jeudi 19 septembre 2897 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 6658
L'année 2378 de l'hégire débute le jeudi 7 octobre 2928 grégorien et le jeudi 1 Tisseri 6689
L'année 2379 de l'hégire débute le lundi 26 septembre 2929 grégorien et le lundi 1 Tisseri 6690

On remarque qu'il existe des successions de trois années consécutives, cela se produit lorsque les années luni-solaires hébraïques sont communes (années de 12 mois lunaires) et ont le même nombre de jours que le calendrier musulman.

Le calendrier hébraïque

Le calendrier hébraïque actuel est un calendrier perpétuel qui remonte à la seconde moitié du IV^e siècle, il a remplacé un calendrier basé sur l'observation du premier croissant de Lune.

Dans le calendrier hébraïque, le changement d'année civile se fait le premier du mois de Tisseri et son ère est l'ère de la création du monde A.M. (*Anno Mundi*) fixée au dimanche 6 octobre 3761 av. J.-C. vers 23h UT. On y compte des années communes de douze mois lunaires et des années embolismiques de treize mois lunaires. L'introduction des années embolismiques parmi les années communes suit un cycle de dix-neuf ans (cycle de Méton), dans lequel on compte sept années embolismiques parmi douze années communes. De plus des contraintes religieuses produisent des années de trois types (défective, régulière et abondante) ayant respectivement 353, 354 et 355 jours pour les années communes et 383, 384 et 385 jours pour les années embolismiques. Le jour commence le soir à la tombée de la nuit.

Le calendrier musulman

Les musulmans utilisent deux calendriers, un calendrier perpétuel civil qui est basé sur la lunaison moyenne et un calendrier religieux qui est basé sur l'observation du premier croissant de Lune. Dans les deux calendriers, le jour commence le soir à la tombée de la nuit.

Le calendrier perpétuel civil : Dans le calendrier musulman, le changement d'année a lieu le premier du mois Mouharram et son ère est l'ère de l'Hégire A.H (*hidjra*) fixée au 16 juillet 622. Le mois calendaire moyen approche au mieux la révolution synodique moyenne grâce à l'usage d'un cycle de trente ans lunaires comptant onze années abondantes de 355 jours judicieusement réparties parmi dix-neuf années communes de 354 jours. Ce calendrier est particulièrement stable et suit très bien la

lunaison moyenne, il permet de se repérer sur de grande période de temps, le début du mois est toujours proche (moins d'un jour) de la nouvelle Lune et surtout il ne dépend pas du lieu d'observation.

Le calendrier religieux a les mêmes caractéristiques que le calendrier civil, mais le début du mois est basé sur l'observation du premier croissant de Lune. Le soir du 29^e jour du mois, si le croissant est visible le mois finissant n'a que 29 jours et le nouveau mois commence à la tombée de la nuit. Si le croissant n'est pas visible, le mois en cours à 30 jours et le nouveau mois commence le lendemain soir à la tombée de la nuit même si le croissant n'est pas visible car une lunaison ne peut avoir plus de 30 jours.